

L'ajournement

M. Jim Jepson (London-Est): Madame la Présidente, je suis d'accord avec le principe de cette motion bien intentionnée que nous a présenté notre collègue de Scarborough-Ouest (M. Stackhouse). Je voudrais parler de ce qui me paraît être le fondement de la société canadienne, à savoir la cellule familiale. Je sais que d'autres veulent prendre la parole et je serai donc bref.

J'ai entendu ce soir de nombreuses observations au sujet de l'organisation connue sous le nom de REAL Women of Canada. Je regrette de découvrir que, de l'avis de certaines gens, les idées traditionnelles préconisées par cette association constituent une attaque dirigée contre la famille. En réalité, ces idées visent à consolider les valeurs familiales. Je suis désolé qu'il en soit ainsi, mais on s'en prend de toutes parts à l'unité familiale et c'est pourquoi il est très important d'adopter une mesure législative comme celle-ci. Elle nous permettra d'orienter à nouveau notre attention sur ce sujet fort important.

[Français]

M. Léo Duguay (Saint-Boniface): Madame la Présidente, c'est avec plaisir que je me lève aujourd'hui pour appuyer la motion de mon collègue de Scarborough-Ouest (M. Stackhouse) et aussi l'amendement de la députée de Charlesbourg (M^{me} Tardif).

[Traduction]

Je veux faire un ou deux commentaires simples et directs pour souligner l'importance de cette résolution. Ceux qui prétendent que le mariage et la famille sont démodés ne font que propager un mythe si l'on en croit les taux élevés de nuptialité, tant en premières qu'en secondes noces. C'est principalement par la famille que nous nous préoccupons les uns des autres. Elle est la cellule de base de l'apprentissage, de l'éducation et de la socialisation. Elle est source de soutien émotif et joue un rôle économique important tant sur le plan de la production que sur celui de la consommation. Notre société s'affaiblira si elle néglige la famille. Nous devons poursuivre tous les efforts que nous déployons pour assurer le bien-être de la famille canadienne. Ce sont principalement les familles qui prodiguent aux enfants les soins qui leurs sont essentiels et qui procurent aux adultes un soutien émotif tout aussi essentiel. La famille demeure le milieu primordial où l'homme élabore et transmet ses valeurs. On la redécouvre aujourd'hui au Canada et il importe de favoriser par un engagement soutenu les diverses manifestations de la vie familiale. C'est pourquoi je suis heureux d'appuyer cette motion ainsi que l'amendement.

Des voix: Le vote.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le vote porte sur l'amendement. Plait-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion de M^{me} Tardif (Charlesbourg) est adoptée.)

La présidente suppléante (Mme Champagne): La motion modifiée est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

(La motion modifiée de M. Stackhouse est adoptée.)

La présidente suppléante (Mme Champagne): Puis-je déclarer qu'il est 18 heures?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 66 du Règlement.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES—A) L'APPARENTE CONTRADICTION DANS LES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT. B) LES APPARENTES INIQUITÉS RELATIVES AUX SERVICES POSTAUX

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Madame la Présidente, ma question porte sur le service postal au Canada. Depuis quelques mois, les Canadiens sont pris en otages par ce gouvernement qui coupe des services essentiels à la population. Dans une société moderne comme celle dans laquelle nous vivons aujourd'hui, le service postal est essentiel. Pourtant invoquant plusieurs prétextes, le gouvernement conservateur a décidé de mettre en doute son existence.

Madame la Présidente, ce serait bon si on pouvait faire lister les différents gestes que ce gouvernement a posés. Tout d'abord il y a eu la Commission Marchment qui a produit un rapport très intéressant et, parmi ses recommandations, il y en avait une qui demandait au gouvernement d'accorder cinq ans à la Société canadienne des postes pour absorber son déficit. Et voilà que quelques mois plus tard, sans étude valable, l'honorable ministre des Finances (M. Wilson) décide tout d'un coup qu'on devait absorber le déficit dans une année.

Et partant de là, la Société canadienne des postes a pris des mesures pour répondre à cette volonté du gouvernement. Tout d'abord, en présentant son plan d'affaires, il introduit... et en acceptant le gouvernement, il faut dire que le gouvernement a accepté ce plan tel quel, sauf une partie qu'il a déferée à un comité, il a accepté l'idée que dorénavant, et ce n'est pas temporaire, mais c'est permanent, que toute nouvelle résidence au Canada n'aura pas de service de livraison à domicile et qu'elle sera servie par des superboîtes. Nous avons, il n'y a pas longtemps, appris par la télévision que ces superboîtes ne sont pas tellement «supers» parce que c'est très facile à ouvrir et donc on risque de perdre notre courrier.

Dans ce même plan, nous avons appris qu'on planifie la fermeture de plusieurs milliers de bureaux de poste dans un milieu rural et avec cela des milliers d'emplois seront perdus, madame la Présidente. Et un autre fait, une autre annonce qui a été faite qu'on trouve dans le plan d'affaires de la Société canadienne des postes, des augmentations des tarifs de première classe qui sont devant le comité, mais aussi d'autres augmentations qui ne sont pas claires—et on attend encore pour les relever—et qui pourraient avoir un effet très néfaste dans le domaine des publications, surtout les journaux multiculturels qu'on envoie à la maison, et si les coûts de cette expédition devaient augmenter, je ne pense pas que ces journaux aient les moyens de les absorber, et donc on risquerait qu'un grand nombre de journaux hebdomadaires ou d'autres publications disparaissent à cause de ces plans d'affaires.

Donc, madame la Présidente, tout a été fait, on a bouleversé un système postal au Canada au nom de la réduction du déficit. C'est une bonne cause, mais si on veut réduire le déficit, il faut être logique quand on demande aux Canadiens toujours de payer la note pendant qu'on sert à de grandes sociétés des millions de dollars de cadeaux d'impôt. Dans cette question qui